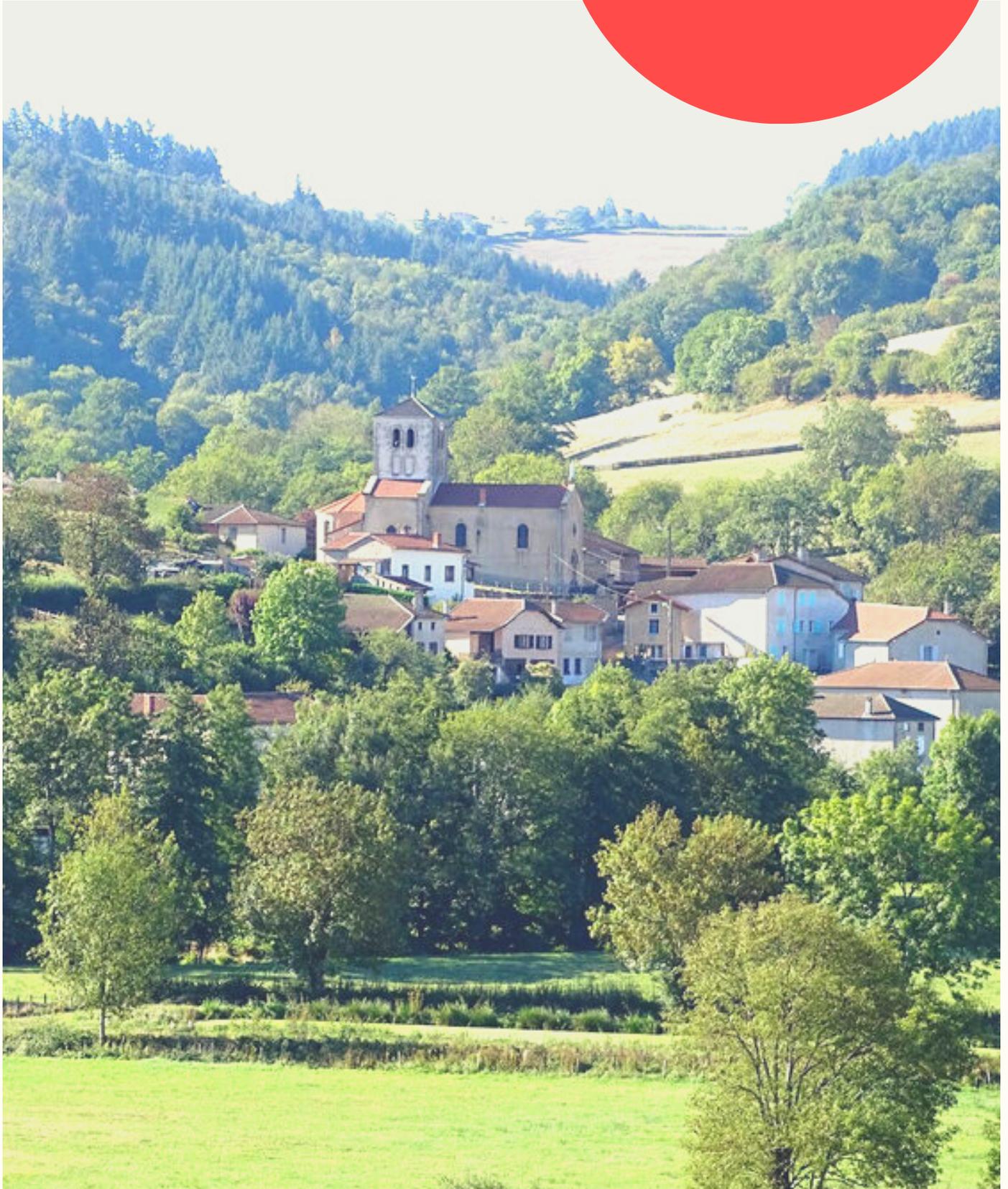


LE BULLETIN
MUNICIPAL
DE SAINT PIERRE
LE VIEUX 2022

SAINT-PIERRE
Le Vieux



LE SOMMAIRE

VOUS TROUVEREZ DANS CE BULLETIN

Le mot du Maire | Page 3

Nos remerciements | Page 4

Le Budget | Pages 5-6

Infos communales | Pages 6-9

- Les commission communales
 - Aménagement de la salle des fêtes
 - Horaires d'ouverture Mairie & Poste
 - Les tarifs des concessions du cimetière
 - Bilan voirie
-

Etat civil | Pages 10

Vie Scolaire | Pages 11-14

- S.I.V.O.S. du Grosne
 - Budget S.I.V.O.S. 2022
 - École maternelle
 - École primaire
-

Vie associative | Pages 15-25

- L'association des anciens combattants
 - Môm'en Folie
 - La Rencontre
 - Les conscrits en 2
 - La bibliothèque
 - L'association des propriétaires
 - L'Amicale
 - Saint Pierre en Fleurs
 - L'AMAP
 - Les Z'Amis
 - Villages Solidaires
-

SIRTOM | Pages 26-28

Le calendrier des festivités 2023 | Pages 30

LE MOT DU MAIRE

L'année 2022 n'aura pas été l'année que nous attendions : tensions dans le monde, guerre à nos portes et crise économique entraînant une inflation importante, reprise du COVID. De plus la crise énergétique nous amène à revoir nos sources de production, avec pour nos milieux ruraux un développement demandé par l'état sur une autonomie et l'installation autonome.

Toutefois, dans ce secteur l'évolution technique est rapide ce qui nous amène à avoir une réflexion sur le type à mettre en place et quelle conséquence budgétaire.

Sur notre commune, nous avons demandé une étude de faisabilité au niveau photovoltaïque et il s'avère intéressant sur un de nos bâtiments communaux, à savoir la salle des fêtes .

Nous allons aussi changer notre éclairage public en le modifiant pour l'installation de LED en lieu et place du sodium et autre système existant. Le gain en consommation n'est pas négligeable et c'est pourquoi ce dossier sera suivi cette année.

Concernant le projet d'isolation de notre Mairie et école primaire, nous avançons sur ce point et normalement les travaux pourraient commencer fin de l'année. Notre estimation du budget était réaliste et l'aide des subventions allouées devrait être de 60 % au minimum.

Saint Pierre est une commune ayant une image dynamique en termes d'évènements organisés avec une ambiance propre au village. On vient passer du bon temps à Saint Pierre...

2023 sera une année riche en festivités, comme le témoigne le calendrier des manifestations que vous trouverez sur la page 31.

Malgré un contexte difficile, nous continuerons à répondre aux besoins des Sampiarris et favoriserons ces bons moments de convivialités, propres à St Pierre.

En attendant de vous retrouver, prenez soin de vous et de vos proches.

Je me joins à mon équipe municipale pour vous souhaite une bonne et heureuse année 2023.

Cédric Grandperret
Maire de Saint Pierre Le Vieux



“

Saint Pierre est une commune ayant une image dynamique en termes d'évènements organisés avec une ambiance propre au village.

”

NOS REMERCIEMENTS

À MICHÈLE DORIN

Il y a 2 ans et demi, tu nous as permis de prendre conscience de l'urgence de s'investir pour notre commune.

Nous avons grandi ensemble dans nos nouvelles fonctions, chacun à son rythme, mais toujours sous ton regard bienveillant. Tu nous as ouvert la voie sur bien des sujets, grâce à tes compétences.

Nous allons poursuivre le travail entrepris pour mener à bien les différents projets sur lesquels tu étais investie.

De toute l'équipe municipale, un grand merci pour ton engagement sans faille, le temps que tu as su consacrer à notre commune, ta bienveillance et ton expertise.

Nous te souhaitons une bonne continuation dans tes projets personnels.



AUX NOMBREUX BÉNÉVOLES

À notre arrivée à la mairie, nous avons décidé d'ouvrir certaines commissions communales à toutes personnes bénévoles qui souhaitaient apporter leur soutien à la commune.

À cet effet, des Sampiarris ont répondu présents et se sont investis dans celles-ci, afin d'enrichir par leurs idées et leurs actions nos projets.

Commission Commerce :

- Le marché estival a été mis en place, puis prolongé à la rentrée au vue de son succès
- Le marché de Noël a pu être maintenu. De nouveaux artisans et commerçants se sont manifestés pour y participer, grâce à la communication de nos bénévoles.

Commission Voirie/Chemins/Bois :

L'équipe a continué sur sa lancée dans la restauration et l'entretien de nos chemins, toujours avec leur savoir-faire et leur enthousiasme.

Commission Communication :

Notre Gazette et notre bulletin voit le jour grâce à une équipe, qui fournit toujours un travail de grande qualité sur la mise en page.

Commission Salle des Fêtes :

Dans la gestion des locations de notre salle, nous pouvons compter sur notre bénévole.

Nous tenions donc à les remercier pour leur disponibilité, leur investissement afin que notre commune reste attrayante, dynamique et conviviale. Nous remercions également toutes les personnes qui œuvrent généreusement au quotidien. Si vous souhaitez apporter votre aide et intégrer nos commissions, vous êtes les bienvenus.

Enfin, un grand merci également aux entreprises A.M.E.L. Eric Lacourtablaise et Cap Rénovation Vincent Breton, pour leur rapidité d'intervention et leur professionnalisme.

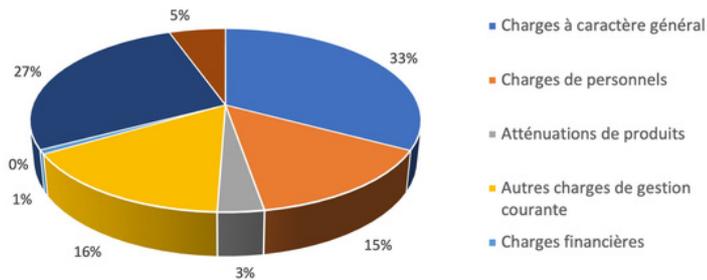


LE BUDGET

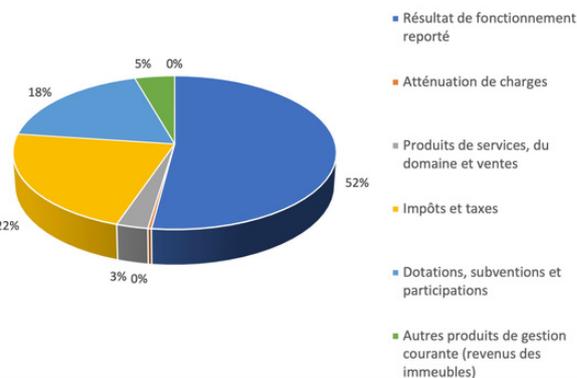
BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Dépenses de fonctionnement		Recettes de fonctionnement	
Charges à caractère général	208 180 €	Résultat de fonctionnement reporté	330 467 €
Charges de personnels	92 050 €	Atténuation de charges	2 000 €
Atténuations de produits	20 800 €	Produits de services, du domaine et ventes	18 100 €
Autres charges de gestion courante	101 539 €	Impôt et taxes	139 000 €
Charges financières	4 700 €	Dotations, subventions et participations	117 037 €
Dépenses imprévues	0 €	Autres produits de gestion courante (revenus des immeubles)	28 205 €
Virement à la section d'investissement	172 856 €	Produits exceptionnels	0 €
Autres subventions exceptionnelles	34 684 €		
TOTAL	634 809 €	TOTAL	634 809 €

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT



RECETTES DE FONCTIONNEMENT

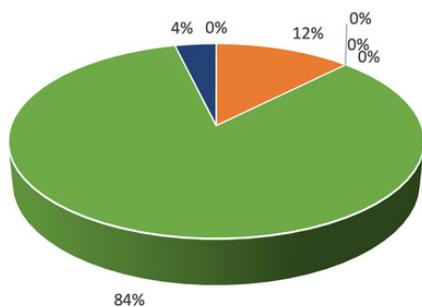


LE BUDGET

BUDGET D'INVESTISSEMENT

Dépenses d'investissement		Recettes d'investissement	
Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	0 €	Virement de la section de fonctionnement	172 856 €
Emprunts et dettes assimilées	26 500 €	Subventions d'investissement	0 €
Immobilisations incorporelles	0 €	Dotations; fonds divers et réserves	2 500 €
Subventions d'équipements versées	0 €	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	24 144 €
Subventions d'investissement	0 €	Immobilisations incorporelles	15 000 €
Immobilisations corporelles	180 000 €		
Dépenses imprévues	8 000 €		
TOTAL	214 500 €	TOTAL	214 500 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

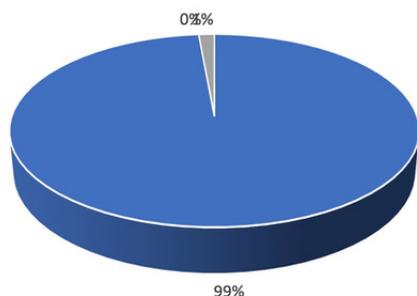


- Solde d'exécution de la section d'investissement reporté
- Emprunts et dettes assimilées
- Immobilisations incorporelles
- Subventions d'équipement versées
- Subventions d'investissement
- Immobilisations corporelles

FISCALITE LOCALE

Taxe foncière sur les propriétés non bâties	51,9 %
Taxe foncière sur les propriétés bâties	15,49 %

RECETTES D'INVESTISSEMENT



- Virement de la section de fonctionnement
- Subventions d'investissement
- Dotations, fonds divers et réserves

INFOS COMMUNALES

DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS AUX COMMISSIONS COMMUNALES 2020-2026

Un remaniement du conseil municipal a du être effectué en fin d'année. A cet effet, Alain Bamet a été élu premier adjoint, Jean-Charles Claudet conseiller délégué; Jean Francois Sanvert et Julie Jugnet ont conservé leur poste d'adjoint.

COMMISSION	DÉLÉGUES
Bâtiment - Logements - Communaux	Cédric GRANDPERRET, Alain BAMET, Jean-Charles CLAUDEL, Vincent JACQUET
Bois - Terrains - Voirie	Cédric GRANDPERRET, Jean-François SANVERT, Antoine BELICARD, Sébastien PRADES.
Assainissement	Cédric GRANDPERRET, Vincent JACQUET
Commerce - Tourisme	Cédric GRANDPERRET, Alain BAMET, Jean-Charles CLAUDEL, Joëlle DAILLY, Sébastien PRADES
CCAS	Cédric GRANDPERRET, Alain BAMET, Julie JUGNET, Joëlle DAILLY
Communication - Site	Cédric GRANDPERRET, Alain BAMET, Julie JUGNET, Joëlle DAILLY
Commission urbanisme	Cédric GRANDPERRET, Jean-Charles CLAUDEL
Ecole et cantine	Julie JUGNET, Sébastien PRADES
Cimetière	Jean-Charles CLAUDEL, Joëlle DAILLY, Antoine BELICARD
CIID : Commission intercommunale des impôts directs particuliers	Cédric GRANDPERRET, Jean-François SANVERT
Budget	Cédric GRANDPERRET, Alain BAMET, Jean-François SANVERT, Julie JUGNET, Jean-Charles CLAUDEL

Personnel municipal	Cédric GRANDPERRET, Alain BAMET, Jean-François SANVERT, Julie JUGNET, Jean-Charles CLAUDEL
Salle des fêtes	Alain BAMET, Julie JUGNET, Joëlle DAILLY
ATD 71	Cédric GRANDPERRET, Alain BAMET
Archives	Julie JUGNET, Vincent JACQUET

AMÉNAGEMENT DE LA SALLE DES FÊTES

En 2022, des aménagements ont été réalisés pour une utilisation plus confortable de la salle :

La commune a investi dans un podium d'occasion qu'il a fallu adapter à la configuration particulière de notre salle. Pour cela une équipe de bénévoles a réalisé une première estrade qui restera installée en permanence. Elle est complétée par un module qui sera remis en fonction des besoins des utilisateurs.

Des rideaux permettant de dissimuler le dessous de la scène ont été confectionnés.

Un vidéo projecteur avec écran ainsi qu'une sonorisation ont été installés avec possibilité de mise à disposition pour les locataires de la salle contre le dépôt d'une caution supplémentaire.

L'écran a été offert par la famille Freire. Un nouveau règlement intérieur est en cours d'élaboration et devra être voté prochainement par le conseil municipal.



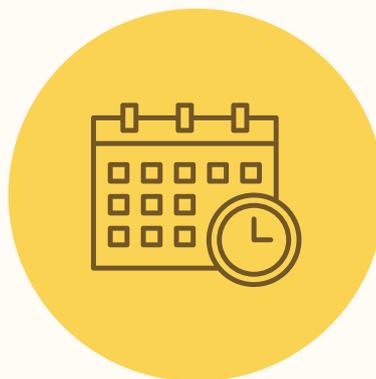
HORAIRE D'OUVERTURE MAIRIE & POSTE

Horaires d'ouverture Mairie

Lundi - jeudi
8 h 30 à 12 h

Samedi (le 1er et 3ème)
8 h 30 à 12 h

Tel : 03 85 50 41 54



Horaires d'ouverture Poste

Lundi - mardi
9 h à 11 h 45

Jeudi
9 h - 11 h 45

Vendredi (le 2ème et 4ème)
9 h - 11 h 45

Samedi (le 1er et 3ème)
9 h à 11 h 45

Tel : 03 85 50 45 39

INFOS COMMUNALES

TARIFS CIMETIÈRE ET POINT DE LA PROCÉDURE D'ABANDON

Comme vous avez pu le constater, une procédure de reprise des concessions en état d'abandon a été mise en place. Pour qu'une concession funéraire puisse faire l'objet d'une reprise, il convient qu'elle remplisse trois critères :

- avoir plus de trente ans d'existence ;
- la dernière inhumation a dû être effectuée il y a plus de 10 ans ;
- être à l'état d'abandon. Le simple fleurissement d'une tombe ne suffit pas, elle doit être entretenue, réparée, nettoyée pour ne pas être déclarée en état d'abandon.

Après avoir fait un état des lieux le 18 mai 2022, 18 tombes ont été répertoriées. L'état d'abandon a été constaté par procès-verbal dressé sur place par le maire et affiché durant un mois à la mairie et au cimetière, à deux reprises et à quinze jours d'intervalle.

Un an après la date d'affichage de ce procès-verbal de constat, un nouveau procès-verbal sera rédigé dans les mêmes conditions pour constater que la concession continue d'être en état d'abandon et doit être notifié aux intéressés les mesures envisagées.

Un mois après la notification, le maire saisira le conseil municipal afin de décider de la reprise ou non de la concession. La reprise par la commune des terrains affectés aux concessions en état d'abandon sera prononcée par arrêté motivé du maire. L'arrêté du maire, qui devra être porté à la connaissance du public, sera exécutoire de plein droit dès qu'il aura été procédé à sa publication et à sa notification.

Un mois après la publication et la notification de l'arrêté prononçant la reprise de la concession abandonnée, le maire pourra faire enlever les matériaux des monuments et les emblèmes funéraires restés sur la concession.

LES TARIFS DES CONCESSIONS DE CIMETIÈRE

Concession de terrain (le m2)		Site cinéraire Columbarium (case pour 2 urnes)		Jardin	Dépôt d'une urne provisoire
Durée	Tarif	Durée	Tarif	Gratuit	15€ /mois
15 ans	30 €	15 ans	400 €		
30 ans	45 €	30 ans	550 €		
50 ans	60 €	50 ans	900 €		

INFOS COMMUNALES

BILAN VOIRIE

Notre commune possède plus de 21 km de voies communales. Chaque année, la communauté de communes St Cyr Mère Boitier alloue une somme de 100 € du km à toutes les communes. Nous effectuons donc des travaux pour approximativement le montant qui nous est alloué.

Cette année, nous avons continué la réfection de la route de La Montagne qui est maintenant pratiquement refaite. La route des Perserins au niveau du carrefour d'Ecolettes a été renforcée, l'impasse du vallon a été goudronnée ainsi qu'une partie de la route de La Ferme. Les travaux ont été réalisés par l'entreprise Thivent.

Ensuite, les eaux pluviales ont été canalisées sur plus de 100 m linéaire en tuyaux de 300 mm pour éviter des inondations dans certaines habitations de la Route de l'Alambic et de la Route des Cerisiers. Ces travaux ont été réalisés par l'entreprise Callier et ont été financés par le budget communal.

Une nouvelle borne à incendie a par ailleurs été posée au hameau d'Ecussols lors des travaux de la nouvelle canalisation des eaux du Syndicat des Eaux de la Haute Grosne (SUEZ).

D'autre part, de la castille sera prochainement tirée de la carrière de La Place. Celle-ci sert uniquement pour les chemins ruraux de la commune. Des corvées peuvent être organisées pour la réfection des chemins. Merci de vous adresser à Jean-François Sanvert ou Christophe, notre employé communal.

Concernant ces chemins communaux, pour que ceux-ci demeurent praticables pour tous, en particulier nos randonneurs et nos agriculteurs, nous rappelons que tout propriétaire ou exploitant est tenu d'élaguer les branchages gênants jouxtant une voie communale, ainsi que les lignes téléphoniques. Des sanctions peuvent être appliquées en cas de non-respect.

**Jean-François SANVERT et la
commission voirie**



ÉTAT CIVIL

MARIAGES

Mr CARRY Vincent et
Mme MANGOLD Kristin,
mariés le 9 avril 2022



Mr MATOUX Sylvain et
Mme BAS Audrey,
mariés le 25 juin 2022



PACS

Mr CURMI Philippe et
Mme AUFRANC Murielle,
pacsés le 19 février 2022



Mr. CATRICE Charles et
Mme TAILLEFESSE Aurore,
pacsés le 4 juin 2022



DÉCÈS : HABITANTS DE LA COMMUNE

Mr RICHER Gérard,
décédé le 14 mars 2022

Mr PERRET Roger,
décédé le 29 avril 2022

Mme JACQUET Ginette,
décédée le 23 mars 2022

Mme BELICARD Jeannine,
décédée le 27 avril 2022

Mme BELICARD Jeannine,
décédée le 27 avril 2022

Mme MESTRE Catherine,
décédée le 31 décembre 2022

DÉCÈS : RÉSIDENTS HORS SAINT PIERRE

Mr DUCROT René,
décédé le 3 février 2022

Mme FAYARD Marcelle,
décédée le 10 février 2022

Mme DORIN Philomène,
décédée le 26 mars 2022

Mr LARDY Jacky,
décédé le 18 mai 2022

Mme SAPALY Simone,
décédée le 31 juillet 2022

VIE SCOLAIRE

S.I.V.O.S DES GROSNE

Le S.I.V.O.S des Grosne (Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire) gère les 5 classes du RPI des Grosne (Regroupement Pédagogique Intercommunal), réparties sur les 4 communes : Germolles sur Grosne, St Léger sous la Bussière, St Pierre le Vieux et Trambly.

Nous avons accueillis 91 élèves à la rentrée 2022.

VOTRE CONTACT
S.I.V.O.S DES GROSNE
Mairie de Trambly - 71520

sivosdesgrosne71@gmail.com
03 85 50 46 98

Répartition des enfants à la rentrée 2022 par école et par commune

Communes Ecoles	Germolles s/ Grosne	Saint Léger s/s la Bussière	Saint Pierre Le Vieux	Trambly	Communes extérieures	TOTAL
Germolles s/ Grosne	3	9	4	1	1 Navour sur G 1 Deux Grosnes	19
Saint Léger s/ la Bussière	3	3	8	3	1 Deux Grosnes 1 Tramayes	19
Saint Pierre Le Vieux (Maternelle)	3	1	7	5	2 Deux Grosnes 1 Navour sur G	19
Saint Pierre Le Vieux (Primaire)	0	4	4	4	1 Tramayes	13
Trambly	0	5	9	4	2 Deux Grosnes 1 Tramayes	21
TOTAL	9	22	32	17	11	91



VIE SCOLAIRE

BUDGET 2022

Section de fonctionnement	Compte Administratif 2021	Budget 2022
Dépenses		
Toutes fournitures	56 091,97	71 140,00
Charges de personnel	125 834,50	144 350,00
Dépenses imprévues	0,00	947,74
Autres charges de gestion courante	4 016,28	8 920,00
TOTAL	185 942,75	225 357,74
Recettes		
Excédent de fonctionnement	16 392,20 €	28 455, 74 €
Remboursement rémunération personnel	1 141,00 €	0,00 €
Produits de service	14 869,45 €	12 900 €
Autres produits de gestion courante	22,05 €	2,00 €
Subvention Région	24 373,69 €	56 000 €
<u>Subvention des communes :</u>		
Germolles sur Grosne	15 156,15 €	12 643,88 €
St Léger sous la Bussière	41 052, 76 €	33 391, 64 €
Saint Pierre le Vieux	58 341,03 €	46 172, 83 €
Trambly	43 450,06 €	34 791, 66 €
TOTAL	214 798,19 €	225 357,74



VIE SCOLAIRE : LA MATERNELLE

Les activités ne manquent pas à la maternelle de St Pierre le Vieux...

Au fil des saisons, nous prenons soin de notre petit jardin et de notre parterre de fleurs. Chaque mois, nous allons à la bibliothèque de St Pierre le Vieux et nous fêtons les anniversaires en confectionnant des gâteaux. Trois fois dans l'année, nous allons au cinéma. A l'automne, nous participons à la fête de la science. Nous faisons une sortie de fin d'année avec la classe de St Léger sous la Bussière.

L'année dernière, d'avril à juin, une intervenante de l'école de musique de Matour est venue initier les enfants à la musique en leur faisant découvrir différents instruments, apprendre des comptines traditionnelles, taper des rythmes... Ce projet a pu être mené dans les 5 classes du RPI grâce à Mom'en Folie, l'association de parents d'élèves qui oeuvre tout au long de l'année pour que les enfants participent à des projets culturels.

9 enfants ont fait leur rentrée à la maternelle de St Pierre le Vieux en septembre dernier : 6 enfants nés en 2019 sont scolarisés en Petite Section et 13 enfants de 2018 en Moyenne Section. Chose rare, il n'y a pas de Tout Petits cette année, faute de demande...



VIE SCOLAIRE : LA PRIMAIRE

18 élèves de CE1-CE2 étaient scolarisés en 2022 à l'école élémentaire.

Sous l'impulsion de leurs deux enseignants, M.Augoyard et Mme Barraud, et de l'appui financier de l'association de parents d'élèves, du SIVOS et de la coopérative scolaire, ils ont eu la chance de pouvoir bénéficier de plusieurs activités :

- Une sortie chaque trimestre au cinéma de Matour
- Visite de la déchèterie de Trambly suivie de différents ateliers sur place
- Escapade à Solutré avec ascension de la Roche et ateliers autour des activités de l'homme préhistorique
- Plusieurs séances de natation à la piscine de Matour
- Dix interventions de Nicolas Bouvier, professeur à l'école de musique de la Haute Grosne, avec qui ils ont expérimenté divers instruments et techniques de chants, permettant ainsi d'aboutir au mois de juin à la réalisation d'une représentation finale à St Pierre avec les autres classes du RPI.



“

Gageons que toutes ces diverses expériences ont enrichi le bagage social, culturel et citoyen des enfants !

”



LA VIE ASSOCIATIVE

L'ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS

Notre association d'anciens combattants PG-CATM, grâce à des adhérents extérieurs à la commune, compte 16 adhérents : 11 anciens combattants et 5 veuves ou sympathisants. Malgré notre âge avancé et notre état de santé pas toujours au top, nous essayons de maintenir les manifestations patriotiques du 8 mai et 11 novembre au monument aux morts. Cette année 2022, à chaque cérémonie, deux enfants ont lu les différents messages. Ces moments sont importants pour ne pas oublier ces évènements douloureux de l'histoire.

Pour 2023, retenir les deux dates de commémoration : les dimanches 14 mai et 12 novembre.

2022 a vu l'arrivée d'un jeune porte drapeau pour soulager nos responsables. Il s'agit de Jean-François Sanvert qui a accepté spontanément et gentiment cette responsabilité. Merci à lui.

Le Bureau

2 dates de
commémoration
à retenir :

Dimanches 14 mai et
12 novembre 2023



LA VIE ASSOCIATIVE

MÔM'EN FOLIE

L'association Môm'en Folie soutient les projets pédagogiques des cinq enseignants du RPI des Grosne (Saint Léger sous la Bussière, Trambly, Saint Pierre-le-Vieux et Germolles). En proposant différentes manifestations au cours de l'année, elle récolte des fonds et propose des temps de rencontre pour tous les enfants scolarisés autour de moments festifs. Son fonctionnement repose sur l'implication bénévole des parents d'élèves.

Depuis la Covid, l'association n'a pas pu rassembler les gens dans ses évènements. Cependant l'association Môm'en Folie a su innover en proposant de nouveaux évènements.

En début d'année, une vente de fromage a été organisée proposant comté, fromage à raclette, Mont d'Or, Morbier pour agrémenter nos repas d'hiver.

La traditionnelle vente de fleurs s'est déroulée le dernier week-end d'avril. Depuis la Covid celle-ci n'est possible que sur commande (volonté de l'horticulteur avec qui nous travaillons depuis des années). Celle-ci rencontre toujours un franc succès.

La vente de torchons a été renouvelée proposant également des sacs cabas customisés par les dessins des enfants du RPI des Grosne.

Pour clôturer l'année scolaire et pour la première fois, une kermesse a été organisée le samedi 24 juin. Chaque classe a présenté un spectacle chanté et/ou dansé. Les enfants ont pu jouer à différents jeux et remporter un lot. C'était un moment convivial qui a permis à tous les enfants et les parents du RPI de se retrouver. Un grand merci à tous les enseignants pour leur investissement et leur présence.

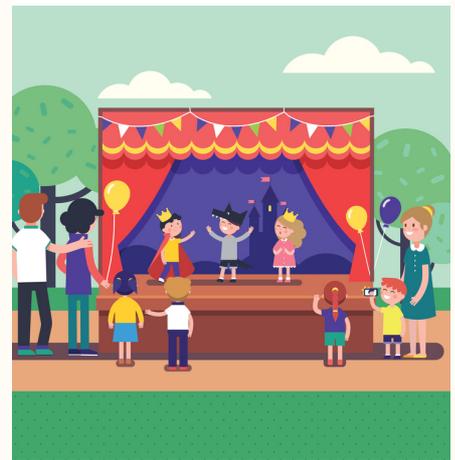
L'association a encore plein de beaux projets pour cette année 2022-2023.

Nous avons eu l'occasion de renouer avec le traditionnel, et tant attendu, concours de belote, qui s'est déroulé le 3 décembre sur la commune. Nous remercions tous les joueurs de carte d'avoir participé et d'avoir fait de cette soirée un moment agréable.

Devant son succès une deuxième édition de la vente de fromage a été lancée fin octobre pour une remise des commandes courant novembre. Nous souhaitons aussi relancer le carnaval, poursuivre la vente de fleurs et de torchons, et finir l'année scolaire avec une belle kermesse.

Nous remercions tous ceux qui s'investissent d'une manière ou d'une autre à faire vivre Môm'en Folie et nous encourageons ceux qui le souhaitent à venir nous rejoindre.

Envie de nous rejoindre ?
Contactez-nous par email :
momenfolie@gmail.com



LA VIE ASSOCIATIVE

LA RENCONTRE

La Rencontre ne vieillit pas. Une affirmation bien péremptoire, de quoi désarçonner certains Sampiarris qui ne voient dans notre association que des vieux...!

Les faits en 2020, avec 76 adhérents, la moyenne d'âge était de 76.4 ans, et l'âge médian de 77 ans. En 2022 à nombre d'adhérents constant à un près, 77, la moyenne d'âge est de 75,2, et l'âge médian de 74 ans.

On peut même et donc dire que La Rencontre a rajeuni. Ceci grâce à l'entrée de nombreux Sampiarris et Sampiarrires résidents à Saint-Pierre, et aussi de non résidents ayant des liens de parentèles ou d'amitiés avec des personnes ou familles du village. C'est ainsi que l'âge des adhérents s'étale désormais de 61 à 93 ans et que les adhérents de longue date et plus âgés se voient rassurés par ce renouvellement qui contribue en outre au brassage de générations, pas tout à fait les mêmes, un euphémisme pour signifier qu'elles couvrent les années de naissance de 1929 à 1961.

A ce changement s'en est ajouté un autre qui tient à une moindre participation au « club » ordinaire du troisième jeudi de chaque mois, où les participants jouent aux cartes à la vache ou à la belote coincée- au scrabble ou au triamino, ou papotent. Il ya eu 5 de ces clubs. Ils ont réuni entre 30 et 40 adhérents. Autrement, et beaucoup plus courus, les autres troisièmes jeudis ont été

consacrés au repas Pot au feu en janvier, à l'Assemblée générale suivie des bugnes en février, en mai à un déjeuner très animé au restaurant de Trades, en juin au voyage découverte à Saint-Etienne d'une usine de torréfaction de café, suivi d'une croisière sur le lac de Grangent, lac de barrage sur la Loire, magnifique lieu avec vestiges de hameaux submergés, pour finir à Saint-Galmier avec un souffleur de verre au travail.

Le troisième jeudi d'octobre voyait le traditionnel repas boudin suivi des anniversaires des adhérents de la classe en 2, quand celui de décembre fêtait Noël avec ses tables décorées et son repas soigné.



Un jeudi manque dans cette liste, celui d'août, mois pendant lequel l'association n'a aucune activité, quand à d'autres elle a ajouté La marche de printemps (avril) entre Saint-Pierre et Saint-Léger, Le pique-nique(juillet)au camping du lac à La Clayette, La marche d'automne (septembre)sur les hauteurs de Serrières.

En outre, l'association a organisé un Loto annuel ouvert à tous, destiné à faire rentrer quelque argent pour son fonctionnement également assuré par les cotisations de ses membres.



Par rapport au village elle a fait venir en octobre la Musique des deux vallons avec accès gratuit à qui voulait assister à la répétition de cette fanfare.

Et tous les 1er et 3ème lundis de chaque mois des adhérents se retrouvent à la bibliothèque pour jouer au scrabble sous le regard attentif mais bienveillant d'un conseiller -maître en la matière !

Cette énumération parle d'elle-même : La Rencontre crée des événements aussi modestes soient-ils, mais nombreux, pour faire se rencontrer ses adhérents de générations, d'origines géographiques et antérieurement professionnelles, bien différentes - des richesses pour l'objectif de se rencontrer.

**Le bureau de la Rencontre,
Hélène, Chantal, Simone, Claudette,
Jean-Paul, Bernard**

LA VIE ASSOCIATIVE

L'ASSOCIATION DES CLASSES EN 2 DE SAINT PIERRE LE VIEUX

Après ces quelques années perturbées par le Covid, les conscrits de la classe en 2 ont voulu renouer autant que possible avec la tradition et organiser une journée la plus festive possible. Pour cela, dès le mois de juin, un petit groupe s'est réuni et a pris en charge l'organisation de petits événements afin de récolter des fonds pour financer ce temps qui a clôturé, début mai, une saison bien remplie pour les conscrits.

Ainsi, dès le mois de juillet, nous avons organisé une buvette à l'occasion du Rallye de Matour. Puis, au mois d'août, nous avons organisé une vente de pizzas sur la place du village à laquelle un grand nombre de Sampiarris ont répondu présents.

Pour continuer sur notre lancée, au mois de décembre, nous avons tenu un stand de vin chaud et de café pour réchauffer les nombreux

visiteurs du marché de Noël sur la place de notre village. Cette manifestation a achevé notre année 2021.

En 2022, en attendant patiemment notre banquet, nous avons organisé une buvette un dimanche d'avril, matinée très sympathique lors de laquelle le soleil nous a largement tenu compagnie.

Puis c'est la journée des conscrits qui est arrivée. Tout le monde était le bienvenu au vin d'honneur en extérieur, qui a fait son grand retour cette année pour le plus grand plaisir de tous ! Il a connu un vif succès et a été l'occasion de retrouver des anciennes connaissances, de partager cet événement avec un grand nombre de familles et amis, de renouer des liens.

La photo de groupe a été prise cette année dans la rue principale, puis, les photos de groupe sur la place du village. La journée s'est poursuivie avec le banquet, puis la soirée dansante est venue clôturer cette belle manifestation.

Je tenais à remercier toutes les personnes qui se sont impliquées, de près ou de loin, dans l'organisation des différentes manifestations tout au long de l'année pour contribuer à la réussite de cette magnifique journée de retrouvailles intergénérationnelles.

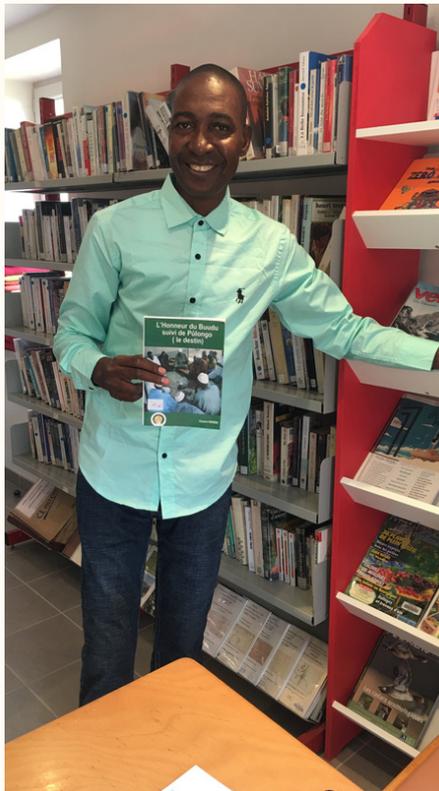
Fantine DESBOIS
Présidente de la classe en 2



LA VIE ASSOCIATIVE

LA BIBLIOTHÈQUE

Si la bibliothèque a ouvert grand sa porte au mois de janvier 2022, les lectrices et les lecteurs ont eu du mal à la pousser. Cependant avec le temps, la belle saison, l'éloignement des vagues de covid, la gazette municipale, le passage au mois de juillet d'un libraire du Burkina Faso dans nos locaux, le petit marché du vendredi, la soirée théâtre, un souffle de vie nouvelle a dynamisé la rentrée scolaire du mois de septembre. Deux nouvelles bénévoles ont rejoint l'équipe de la bibliothèque Lydie et Sylvie. Toutes deux professeurs des écoles et jeunes retraitées, elles apportent avec leur envie d'agir, leur savoir faire avec les livres et les logiciels d'ordinateur, une aide extrêmement bénéfique pour le moral des anciennes !



Les différentes activités autour du prêt de livres ont toutes recommencé.

- La permanence du samedi matin 10h-12h qui reçoit tout public, et une nouvelle permanence le mardi 16h-18h à la sortie des écoles pour faciliter la venue des enfants et de leurs parents.
- Un vendredi matin par mois Marie-Claude voit arriver les dix neuf petits de la maternelle qui découvrent non pas la lecture, mais le livre. Accompagnés de leur maîtresse, heureux de marcher sur la passerelle qui fait du bruit, ils sont répartis en deux groupes. Pendant que l'un choisit son album l'autre fait un jeu éducatif avec l'enseignante, qui, selon le temps imparti peut aussi leur lire une histoire.
- Tous les quinze jours le vendredi à 14 h, Hélène et Sylvie accueillent la classe des treize CE2. Ils rapportent leurs livres, prennent le temps de choisir deux nouveaux titres, discutent, ou se plongent dans la lecture.
- Lydie et Anne prennent en charge le portage des livres pour les personnes qui ne peuvent se déplacer. N'hésitez pas à nous demander de passer chez vous si vous êtes dans cette situation, même momentanément, et ce quel que soit votre âge.

- Chaque mois lors des après-midi de la Rencontre, nous installons un stand de livres.
- À côté du prêt de livres, continue de fonctionner le groupe des lecteurs. Ils sont, selon la saison, 6 ou 7. Au-delà du livre choisi sur lequel ils échangent une fois par mois à 19h30, ils n'hésitent pas à refaire le monde autour d'une bonne bouteille et d'un bon coup de fourchette !
- Le groupe des lectrices, lui, a terminé sa vie après quinze années riches et variées.

Depuis dix ans nous sommes dans nos nouveaux locaux et nos étagères sont bien remplies. Nous renouvelons nos titres par des achats grâce d'une part à la subvention de la mairie (des livres enfants cet été, des livres adultes en fin d'année) mais aussi grâce à des dons. Beaucoup de personnes ne gardent plus leurs livres et nous les apportent. Avec leur accord nous les prenons, les trions. Ceux que nous ne gardons pas partent dans une association caritative. Au printemps, grâce à des donateurs généreux et passionnés nous avons considérablement augmenté notre collection de bons romans policiers. Avis aux amateurs ! Notre troisième filière de renouvellement est la bibliothèque de prêts de Mâcon. Par le biais d'internet nous réservons des titres qu'une navette apporte à Trambly, et une fois par an nous allons sur

LA VIE ASSOCIATIVE

place rapporter tous les livres empruntés pour en choisir jusqu'à 200 nouveaux : des livres enfants, des romans adultes, des documentaires, des BD. Si vous souhaitez lire un livre particulier, n'hésitez pas à nous communiquer le titre. Nous en ferons la demande à Mâcon qui, si elle l'a sur ses multiples étagères, le déposera à la bibliothèque de Trambly grâce à une navette qui vient deux fois par mois

Au delà de la lecture, l'espace chaleureux de la bibliothèque a retrouvé ses joueuses et joueurs passionnés de scrabble qui viennent s'installer deux lundis après-midi par mois.

Et, depuis la rentrée innovation. Tous les mercredis des petits joueurs d'échecs se regroupent autour d'Alain, leur ancien instituteur à la retraite, qui les initie aux merveilles de la stratégie. Ainsi l'espace bibliothèque vit et s'anime parfois les lundi, mardi, mercredi, vendredi et samedi d'une même semaine !

L'équipe renouvelée cherche une nouvelle dynamique, de nouveaux projets pour de nouvelles lectrices et pourquoi pas de nouveaux lecteurs. Laissons lui un peu de temps...

Sylvie Bauman, Marie-Claude Bréchnignac, Anne Cateland, Hélène Chauve, Lydie Moreau, Jean-Claude Pont



L'ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES

Archives : Lors de la saison 1961-1962, il y a 60 ans, la société de chasse de St Pierre le Vieux avait lâché 18 lièvres et 3 couples de perdrix rouge pour le repeuplement, pour une somme de 1954 nouveaux francs. Cette même année, l'assemblée avait accordé une subvention de 200 nouveaux francs à la cantine scolaire. Un point avait été mis en avant : les dégâts causés par les chasseurs sur les terrains de la société (récoltes, clôtures...) Chaque chasseur était dans l'obligation de verser des dommages et intérêts au propriétaire du terrain concerné !

La société compte près de 30 chasseurs, historiques et nouveaux arrivants. Encore cette année, nous avons vu arriver plusieurs demandes

de nouveaux chasseurs, soit de la région, soit de nouveaux habitants de la commune et également du Beaujolais. Le bilan 2022 correspond à 20 chevreuils et 11 sangliers. Particularité de 2022, deux sangliers ont été pesé au-dessus des 100kg. L'un pesait 122kg et le 2ème pesait 125kg ! De sacrées bêtes !

En ce qui concerne les nuisibles, une vingtaine de renards ont été prélevés entre le déterrage et les battues.

Cette année, notre traditionnelle pétanque a eu lieu le Samedi 11 Juin 2022. Nous avons renouvelé le barbecue géant en soirée, très apprécié des joueurs et des visiteurs. Les participants ont répondu présent avec au total 48 doublettes.

Cette année, le concours a été remporté par une doublette composée de Manu BAS et de Éric FAY. Nous remercions tout le monde ayant participé par le jeu ou par la buvette/restauration, à la réussite de cette journée. Rendez-vous en 2023 avec vos triplettes.



LA VIE ASSOCIATIVE

L'AMICALE

Amicale : Entre continuité et changement

L'année 2022 fut synonyme de remise en route de nos activités. Pour cela, nous avons prévu des manifestations que nous avons déjà organisées pour une reprise en douceur après les « périodes Covid ». Et pour autant, des changements se sont invités dans nos manifestations.

Tout d'abord lors de la soirée jeux de société où de nouveaux jeux et joueurs se sont rassemblés nombreux.



Lors de la fête patronale, où le babyfoot humain a fait son apparition avec succès, et où de jeunes adhérents sont venus renforcer nos rangs.



Lors de la sortie festive où une « quizz room » a été proposée en plus des activités traditionnelles, et qui a ensuite réuni plus de 50 convives au restaurant.

Et puis, de nouvelles initiatives ont vu le jour afin de pouvoir répondre à vos envies.

Avec la troupe Sampiar'rires qui a fait salle comble deux jours d'affilée pour présenter son travail de deux années. Les répétitions pour le prochain spectacle ont d'ores et déjà débuté.



Et l'ouverture d'une activité gym Pilâtes le jeudi soir avec quatorze participants qui musclent leurs abdos dans la bonne humeur.

Et comme la recette fonctionne, on la garde pour 2023 : nous maintenons les activités actuelles et nous prévoyons une activité nouvelle en direction des enfants (voir ci-après le calendrier).

Alors faites nous connaître vos envies, partagez nos temps de rencontres et surtout de préparation (qui sont tout aussi sympathiques), mettez vos compétences au service de l'association (manuelles, techniques, littéraires, toutes les compétences sont bienvenues), en un mot soyez AMICALISTE.

CALENDRIER 2023 DE NOS MANIFESTATIONS

- 18 février : soirée jeux
- 25 février : après-midi Royal kids pour les enfants
- 19 mars : vente de plat à emporter
- 6 ou 14 mai (à définir) : sortie au parc d'attractions Le Pal
- 1 juillet : fête patronale avec baby-foot géant, méchoui, feu d'artifice et bal
- Août (date à définir) : nous réfléchissons à une séance de cinéma plein-air
- 21/22 et 28/29 octobre : Représentations théâtrales de la nouvelle pièce de la troupe Sampiar'rires
- 4 novembre : Bowling/laser game et quizz room

LA VIE ASSOCIATIVE

SAINT PIERRE EN FLEURS

Comme chaque année, en 2022, l'association Saint Pierre en Fleurs a assuré le fleurissement de la commune, l'organisation de la journée Boudin et l'installation des décorations et illuminations de fin d'année. La question d'un travail sur le patrimoine reste posée.

La météo 2022 a obligé les bénévoles à se questionner quant au fleurissement de la commune. En effet la sécheresse et les interdictions d'arroser rendent problématique la mise en place de plants dans les jardinières tel qu'il était pratiqué jusqu'à maintenant. Une réflexion devra être engagée sur ce sujet.

Cette année encore, la journée Boudins traditionnelle a été une réussite. La journée du samedi, consacrée à la mise en place et à la préparation des premières assiettes, a réuni de nombreux bénévoles, malgré une météo peu encourageante.

Dimanche, dès les premières heures, les chaudières étaient prêtes à cuire les boudins préparés par nos charcutiers locaux. La recette transmise par nos anciens a été suivie à la lettre et les plus jeunes étaient attentifs aux conseils des moins jeunes comme Jean et Maurice. Environ 600 assiettes ont pu être proposées à la vente. Dans la matinée, les bénévoles et habitants ont eu l'honneur d'accueillir les élus de notre territoire. Tous ont apprécié la convivialité de cette manifestation et souligné l'importance de l'engagement des bénévoles sans qui cette manifestation n'aurait pas lieu. Rappelons que les bénéfices de cette journée servent à l'embellissement de la commune et profitent donc à tous, sampiarris, voisins et visiteurs de passage.

Dès le début du mois de décembre, les illuminations et décorations habituelles ont été mises en place

après avoir été vérifiées et restaurées longuement par notre ami Loulou.

L'ensemble des éclairages est équipé d'ampoules LED et le conseil municipal avait donné son aval pour leur installation compte tenu du faible surcoût engendré.

Un grand merci à tous les bénévoles, jardiniers, personnes expérimentées qui acceptent de partager leur savoir en matière de confection du boudin, novices qui prennent le relais, et participants qui ont oeuvré pour l'installation des lumières.

Pour l'association, son président, Alexis Humbert.



LA VIE ASSOCIATIVE

L'AMAP

Il existe à St Pierre le Vieux, un marché pas comme les autres ! D'ailleurs on ne l'appelle pas « marché » mais distribution... mais l'idée reste la même : **faire ses courses !**

Tous les mardis de 18h30 à 19h30, les adhérents de l'association « AMAP des Grosnes » se retrouvent dans le hangar communal de notre village pour remplir leurs paniers de la semaine.

L'AMAP des Grosnes, c'est quoi ?

une association pour le maintien d'une agriculture paysanne. C'est un réseau de producteurs et de consommateurs qui se regroupent pour répondre aux besoins :

- des producteurs : de vendre localement leur production tout en s'assurant une stabilité financière,
- des consommateurs : d'acheter des produits cultivés en agriculture biologique, de saison et locaux.

En fournissant un débouché stable et engagé, elle permet également de maintenir des petites activités agricoles ou de production/transformation sur notre territoire et de soutenir parfois leur installation.

Comment ça se passe ?

Les producteurs et les consommateurs ont rendez-vous toutes les semaines pour remplir leurs paniers avec les produits commandés.

A l'AMAP des Grosnes, vous trouverez, toutes les semaines, des légumes (les Jardins de Cocagne de Macon), des oeufs de Trades, du pain, de la bière, des fruits, des compotes, du fromage de chèvre de St Pierre le Vieux. Une fois par mois, notre proposition s'élargit avec de la volaille (Monsols), du miel et des tisanes (St Pierre le Vieux), des pâtisseries (Trades) et du vin. Tout au long de l'année, les adhérents ont aussi plusieurs propositions d'achats groupés : orange d'Espagne, café zapatiste, fromage du Jura, légumineuses de la Côte d'Or, reblochon d'Ourroux....

Une AMAP, pourquoi ? Ce qui fait la différence avec un marché, c'est que les producteurs sont certains de vendre tout ce qu'ils ont cueilli, récolté, transformé ou produit. C'est possible grâce à l'engagement des consommateurs via des contrats avec les producteurs. Un avantage pour les producteurs qui ne préparent que les commandes du jour : pas de perte et une vente assurée !

Pour le consommateur, la distribution AMAP est bien plus qu'un panier de courses. C'est l'occasion de rencontres, un engagement qui favorise la vente locale, un partenariat solidaire et un lien avec des producteurs locaux.

L'AMAP des Grosnes compte à ce jour, 33 adhérents de 9 villages différents. Pour remplir son panier, aucun produit n'est obligatoire !

C'est selon ses besoins et même ses envies car la plupart des contrats s'adaptent aux contraintes de chacun. N'hésitez pas à venir nous rencontrer !

Focus sur le panier légumes de l'AMAP

Un grand changement pour cette année 2022. Après huit ans de partenariat avec les maraichers de Germolles sur Grosne, nous avons dû nous éloigner de notre territoire pour proposer des légumes à l'AMAP. C'est au Jardin de Cocagne à Mâcon que nous prenons désormais nos légumes. Ce sont des exploitations maraichères biologiques à vocation d'insertion sociale et professionnelle. Ils accueillent **des femmes et des hommes de tout âge, en situation précaire et rencontrant des difficultés d'ordre professionnel, social ou personnel**. A travers la **production de légumes biologiques**, distribués sous forme de **paniers hebdomadaires**, ils permettent à ces personnes de **retrouver un emploi** et de **(re)construire un projet professionnel et personnel**.

Nous comptons, aujourd'hui, 20 paniers de légumes. Les inscriptions pour ces paniers sont possibles toute l'année !



LA VIE ASSOCIATIVE

LES Z'AMIS

L'association « Les Z'amis Sampiarris » a été créée par un groupe d'amis désireux de proposer des activités multigénérationnelles aux habitants de St Pierre-le-Vieux afin de rassembler toutes les générations, des tous petits aux aînés, avec pour devise « partage - échange - transmission ».

Nous avons pu vous rencontrer lors du marché de Noël autour d'un bon chocolat chaud.

Pour cette année 2023 nous vous proposons :

- Samedi 11 Mars : Initiation à la pêche pour tous encadrée par des pêcheurs passionnés à l'occasion de l'ouverture de la pêche à la truite et vente de tripes.
- Samedi 18 Mars : Journée à la montagne (ski) avec transport en bus (avec ou sans forfait).
- Samedi 17 Juin : Soirée cocktail.

- Samedi 04 Novembre : Soirée « raclette party ».
- Dimanche 19 Novembre : Bourse aux jouets.
- Samedi 09 Décembre : Marché de Noël.

Si vous êtes intéressés, à vos agendas

Les Z'amis Sampiarris
Anne-So, Damien, Sylvie, JB, Laure, Daniel...



LA VIE ASSOCIATIVE

VILLAGES SOLIDAIRES



Villages Solidaires
entre Charolais
et Mâconnais

Nos actions

06 77 30 29 81
contact@villagesolidaires.fr
www.villages-solidaires.fr

Accueil et services

- Répondre à des besoins individuels -

FRANCE SERVICES

Permanences à **Matour**,
Dompiere-les-Ormes, **Tramayes**
et **Pierreclos**.

Pour prendre rendez-vous :
06 77 30 29 81

Autres communes : sur demande
et en accord avec la mairie, une
permanence peut être organisée
dans votre village.
Renseignement au 06 77 30 29 81

MOBILITES

Transolidaire

Détails en page suivante
30 bénévoles

Déplacement solidaire

Possibilité de vous rendre à **Cluny**
ou **Mâcon** les samedis matins.

Vélos à assistance électrique

Aide à la location d'un vélo à
assistance électrique dans
un but d'emploi. En partenariat
avec la Communauté de
Communes

Navettes aux Restos du cœur

Tous les jeudis après-midi
10 conducteurs bénévoles

INFORMATIQUE

Permanences numériques les 1er
et 3è mardis de chaque mois.

SabLiEr

Système local d'Echange
193 membres -82 demandes 70
offres

Actions collectives

- Répondre à des besoins collectifs-

ACCOMPAGNEMENT SCOLAIRE

Détails en page suivante

REPARS SUR DE BONNES BASES

1 semaine de "vacances apprenantes"
en partenariat avec le SEJ
8 bénévoles

SORTIES CULTURELLES

Partenariats avec La Pimenterie, le
Théâtre de Mâcon, le Festival de
Lournand

CAFÉS PARENTS - ATELIERS

Organisation d'actions et d'ateliers
tout au long de l'année à destination
des enfants, des ados et des parents.

SENIORS

Lancement du projet "Entr'aide-
entr'âges" : visite à domicile des
personnes isolées.

JARDIN PARTAGÉ MATOUR

3 parcelles privatives et 2 parcelles
collectives. Animations : compostage,
taille...

Nouveauté !

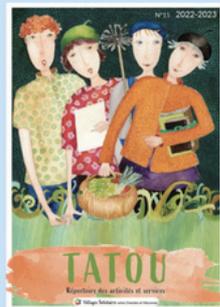
Villages Solidaires reconnu
d'intérêt général :
Les dons sont désormais
défisicalisés à hauteur de 66%.

Cohésion du territoire

- Développer une vision partagée -

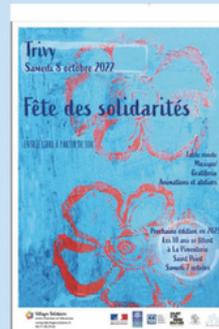
TATOU

Répertoire des activités et services
édité à 3500 exemplaires.



FÊTE DES SOLIDARITÉS

40 bénévoles



COLLECTIFS ACCUEIL RÉFUGIES

Soutien aux collectifs : **70 bénévoles**
Aide au transport et à la mobilité
Formation en Français Langue
Etrangère
Facilitation administrative
Aide à l'équipement mobilier

MALLES DE JEUX

5 malles dans les bibliothèques du
territoire et à la Pimenterie : 1 malle de
jeux extérieurs à disposition des
associations du territoire.



LE SIRTOM

EN ROUTE VERS 100% DE COMPOSTAGE

Afin de respecter l'obligation du tri à la source des biodéchets au 1er janvier 2024 (loi Anti Gaspillage et Economie Circulaire), le SIRTOM a retenu une orientation : 100 % compostage sur le territoire !

Les enjeux du tri et de la valorisation des biodéchets :

- **Diminution du volume des poubelles** : Les biodéchets (épluchures de fruits et légumes, restes de repas...) représentent en moyenne un tiers de nos poubelles. Lorsqu'ils sont collectés en mélange avec les ordures ménagères : ils sont incinérés. Comme ils sont composés de 60 à 90% d'eau, cela revient à brûler de l'eau...
- **Amélioration de la qualité des sols** : Les biodéchets ont vocation à retourner au sol pour l'enrichir et le préserver. En compostant ses biodéchets, on obtient un amendement pour les sols, il améliore leur fertilité, leur capacité à capter du carbone ou encore à retenir l'eau.

Les objectifs du SIRTOM :

- Distribuer plus de 2 000 composteurs par an aux particuliers et les former à la pratique du compostage ;
- Mettre en place et animer 40 sites de compostage partagé par an ;
- Inciter et accompagner les professionnels à composter leurs biodéchets.

Ce déploiement est prévu sur 3 ans et se fera de manière progressive.

Le SIRTOM vous accompagne :

Vous avez un jardin et pas encore de composteur ?

Réservez votre kit de compostage composé d'un composteur en bois, d'un seau à compost et d'un guide pratique au tarif préférentiel de 10 €.



Vous n'avez pas de jardin et pas la possibilité de composter à domicile ?

Rendez-vous sur un site de compostage partagé existant ou participer au montage et au suivi d'une nouvelle installation !

Si vous souhaitez participer à l'apport ou au suivi de sites de compostage partagé, merci de vous rapprocher du SIRTOM.

Le SIRTOM vous propose de gérer vos biodéchets sur place directement à la maison grâce à un composteur à tarif préférentiel et des ateliers d'échanges sur vos pratiques de compostage et de jardinage au naturel.

Consultez sur le site du SIRTOM, le guide « Mon gazon, je le garde à la maison » et bientôt un guide sur comment gérer ses déchets verts à la maison.

Une autre solution pour égayer votre jardin, 2 poules et 1 poulailler fabriqué par un ESAT local sont proposés pour 80€ : cela permet, en plus de la récolte des oeufs, de diminuer par 3 le poids de votre poubelle ménagère. Le SIRTOM favorise les foyers n'ayant pas encore de poules pour cette opération.

Le SIRTOM insiste sur l'interdiction du brûlage des déchets verts, vous pouvez encourir une amende de 450 €.

Et toujours :

Le SIRTOM de la Vallée de la Grosne continue de mener des actions avec les acteurs du territoire (ménages, acteurs publics et privés) pour réduire et trouver des solutions naturelles épuisables et précieuses. Comment faire ?

Votre contact :
Charline AMOROS
 Chargée de mission
 valorisation organique
 03.85.59.26.98 / 07.88.51.73.87
 animcompost@sirtomgrosne.fr

LE SIRTOM

Refuser : Le meilleur déchet est celui qu'on ne produit pas. Avec une démarche proactive, vous évitez bien des tracas. Prospectus, articles publicitaires de mauvaise qualité, etc., refusez-les et vous n'aurez pas à les traiter. Vouloir refuser, c'est aussi prendre conscience de l'ensemble de ces petits déchets qui nous polluent au quotidien.

- Ne pas prendre les prospectus, vous pouvez demander votre stop pub au SIRTOM
- Glisser une gourde dans son sac pour éviter le recours aux gobelets.

Réduire : Il s'agit là de dimensionner vos achats par rapport à vos réels besoins. L'objet qui vous fait envie, en avez-vous besoin ? Allez-vous l'utiliser de nombreuses fois ? Si pour vous, l'achat est lié au plaisir, n'oubliez pas pour autant que le principe de réduction vous apportera une vie quotidienne morne : achetez moins, mais de meilleure qualité.

- Donner nos vêtements en trop dans les caissons orange de la déchèterie qui iront ensuite à la ressourcerie ou dans les points relais.
- Le SIRTOM prête gratuitement des gobelets, des barquettes et des pichets aux associations du territoire, afin de réduire les déchets plastiques lors des manifestations

Réutiliser, Réemployer, Réparer : Réutiliser un produit, c'est lui trouver un nouvel usage sous sa forme d'origine. Il ne s'agit donc pas de recyclage. Avec de l'astuce, vous pouvez prolonger la durée de vie de vos biens. Au fil du temps, vous adopterez instinctivement les objets réutilisables (gourdes, torchons, à la place des essuies tout, etc.) plutôt que les jetables.

- Acheter d'occasion, pensez à la Ressourcerie de Cluny 28 bis, route de Jalogny.
- Réparer : soit en faisant appel à des artisans réparateurs via www.annuaire-reparation.fr, soit en apprenant à réparer avec l'aide des MacGyvers bénévoles chaque mercredi après-midi à la ressourcerie Eco'Sol(28 bis, route de Jalogny CLUNY). Si vous souhaitez devenir Macgyvers n'hésitez pas à contacter le SIRTOM ;
- Garder un bocal de nourriture, et s'en servir pour stocker vos restes, ou pour acheter en vrac chez les artisans locaux
- Faire ses courses avec des cabas en tissus.

Recycler :

Les consignes de tri, tous les emballages se trient, attention à ne pas les imbriquer sinon ils seront considérés comme des refus de tri... Préférez les aplatir.

- Le papier et le verre aux colonnes.
- Les cartons bruns en déchèterie.

Le SIRTOM prête des outils de communication comme une exposition sur les matières en déchèterie, une minisérie sur les gestes de réduction avec des acteurs locaux.

Contact : SIRTOM de la Vallée de la Grosne - www.sirtomgrosne.fr - 03.85.59.26.98 - secretariat@sirtomgrosne.fr

LES ASTUCES POUR BIEN TRIER !

Depuis le 1er février 2022, le tri est devenu **plus simple**, puisque vous pouvez **trier tous vos emballages**. Mais savez-vous pourquoi c'est nécessaire que chacun joue le jeu ? Trier permet le recyclage de la majorité des emballages, ce qui contribue à **réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES)**, mais aussi à **économiser les matières premières**. Trier permet aussi de **réduire les coûts des collectivités**, en réduisant le volume des déchets incinérés, qui coûtent plus cher que les déchets triés.

De plus, le tri est vecteur de création de filières et donc d'emplois.

Voici donc les gestes à adopter au quotidien pour que le tri soit optimal !

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à demander à votre collectivité le mémo-tri, ou bien rendez-vous sur <https://www.sytraival.com/>



JE N'IMBRIQUE PAS



**JE JETTE EN VRAC,
ET PAS EN SAC !**



QUE DES EMBALLAGES



VIDÉS !



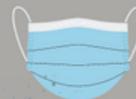
**JE ME RENSEIGNE SUR LES
CONSIGNES DE TRI**

<https://www.sytraival.com/> ou sur
le site de ma collectivité



**JE SÉPARE
L'OPERCULE DU POT/
DE LA BARQUETTE ET
JE LES METS TOUS
LES DEUX AU TRI**

**HALTE AUX
ERREURS
DE TRI...!**



**LES PETITS OBJETS ET DÉCHETS HYGIÉNIQUES
VONT DANS LES SACS NOIRS**

Révélez LE SAPEUR-POMPIER *qui est en vous !*



Les sapeurs-pompiers volontaires
représentent 84 % des sapeurs-
pompiers de Saône-et-Loire.

Pourquoi pas vous ?

On ne vous demandera pas la lune...
Juste votre envie et un peu de
votre temps pour aider les autres !

Un engagement indemnisé
compatible avec une activité
professionnelle et une vie de famille.

- ◆ Vous avez entre **16 ans et 55 ans** ?
- ◆ Vous vivez à **10 min d'un centre de secours** ?
- ◆ Vous pouvez vous rendre **disponible** ?

Alors franchissez le pas !

Une **formation adaptée**, un **accompagnement
personnalisé**...

Vous deviendrez à **votre tour acteur du secours
de vos concitoyens** (secours à personne, incendie,
protection des biens et de l'environnement).



SAPEURS POMPIERS
DE FRANCE

**Poussez les portes de votre centre de secours le plus proche
Ou contactez-nous : volontariat@sdis71.fr - www.sdis71.fr**

Les sapeurs-pompiers de Saône-et-Loire, c'est...

1 796 SAPEURS-POMPIERS
VOLONTAIRES

349 SAPEURS-POMPIERS
PROFESSIONNELS

83 PERSONNELS ADMINISTRATIFS
ET TECHIQUES



39 164 INTERVENTIONS
en 2021, dont **30 092**
SECOURS A PERSONNE

1 intervention toutes les 13 minutes.

LE CALENDRIER DES FESTIVITÉS 2023

Ce calendrier a été établi en décembre 2022, de nouvelles manifestations pourront être ajoutées au cours de l'année. Vous serez informés par le biais du site internet <https://www.saintpierreleieux71.fr/> et par mail.

JANVIER	Dimanche 8 : Voeux du maire Samedi 28 : Journée des classes en 3
FÉVRIER	Samedi 18 : Soirée jeux Association L'AMICALE Samedi 25 : Après-midi à Royal Kids pour les enfants Association L'AMICALE
MARS	Samedi 11 : Ouverture pêche Association LES Z'AMIS SAMPIARRIS Samedi 18 : Journée montagne Association LES Z'AMIS SAMPIARRIS Dimanche 19 : Vente de plats à emporter Association L'AMICALE
AVRIL	Dimanche 2 : Loto Association LA RENCONTRE
MAI	Samedi 6 : Vente de fleurs pour le RPI Association Môm'en Folie Dimanche 14 : Commémoration armistice 1914-1918 Dimanche 28 : Brocante-Vide grenier Association EVIDANSE Date à définir : Sortie au Parc d'attraction Le Pal Association L'AMICALE
JUIN	Samedi 10 : Tournoi de pétanque Association Des Propriétaires Samedi 17 : Soirée Cocktail - Danse Association LES Z'AMIS SAMPIARRIS Samedi 24 : Kermesse du RPI Association Môm'en Folie (lieu à déterminer)
JUILLET	Samedi 1 : Fête Patronale Association L'AMICALE Samedi 29 : Cinéma plein-air Association L'AMICALE
SEPTEMBRE	Samedi 30 : Boudin Association ST PIERRE EN FLEURS
OCTOBRE	Dimanche 1 : Boudin Association ST PIERRE EN FLEURS Samedi 21/22 : Soirée Théâtre Troupe Sampiar'rires Association L'AMICALE Samedi 28/29 : Soirée Théâtre Troupe Sampiar'rires Association L'AMICALE
NOVEMBRE	Samedi 4 : Sortie Bowling/laser game/quizz room Association L'AMICALE Samedi 4 : Soirée « raclette party » Association LES Z'AMIS SAMPIARRIS Dimanche 12 : Commémoration armistice 1914-1918 Dimanche 19 : Bourse aux jouets Association LES Z'AMIS SAMPIARRIS
DÉCEMBRE	Samedi 2 : Concours de belote Association Môm'en Folie Samedi 9 : Marché de Noël Samedi 23 : Vente terrines Association Des Propriétaires



LE BULLETIN MUNICIPAL
SAINT PIERRE LE VIEUX - 2022

MISE EN PAGE : KRISTIN MANGOLD
IMPRESSION : STUDIO 71



NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE
IMPRIMÉ SUR PAPIER RECYCLÉ